



Ville de Cagnes-sur-Mer

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SERVICE DES VACCINATIONS

☎ 04.93.22.19.20



Conseil Général des Alpes Maritimes
Direction de la Santé et des Solidarités
Service des Actions pour la
Maternité et l'Enfance

VACCINATIONS

SEANCES PUBLIQUES GRATUITES

Les séances de vaccinations dites obligatoires ou recommandées, (adultes et enfants), auront lieu au :

P.M.I (Protection Maternelle Infantile)
13, Allée des Bugadières – Le Marengo
06800 CAGNES SUR MER

en présence du Médecin Vaccinateur assisté de l'Infirmière du Service des Actions pour la Maternité et l'Enfance de la D.S.S. et du Service des Vaccinations de la Ville de CAGNES SUR MER.

CALENDRIER 2009/2010

Horaires : 16 H à 17 H 45
(ADULTES & ENFANTS, CARNET DE SANTE OBLIGATOIRE)

- Jeudi 17 septembre 2009
- Jeudi 15 octobre 2009
- Jeudi 19 novembre 2009
- Jeudi 17 décembre 2009
- Jeudi 14 janvier 2010
- Jeudi 25 février 2010
- Jeudi 18 mars 2010
- Jeudi 22 avril 2010
- Jeudi 20 mai 2010

Les enfants mineurs non accompagnés, devront obligatoirement être munis d'une autorisation parentale et du carnet de santé.